



## POLITIQUES ET CERTIFICATIONS

### 1. Politique de qualité, d'environnement et de sécurité alimentaire

Chez J.A.Beira, nous avons l'intention de fournir à nos clients un produit de qualité maximale et, pour ce faire, il est nécessaire d'avoir une politique de qualité interne qui fournisse les conditions idéales pour un produit de qualité et de performance supérieures. Par conséquent, nous avons l'intention de :

- Respecter les exigences des Clients, ainsi que les obligations légales et réglementaires ;
- Satisfaire nos clients en leur fournissant des produits conformes à leurs attentes et, chaque fois que possible, proposer des améliorations et des solutions plus durables ;
- Améliorer en continu l'efficacité de notre organisation ;
- Garantir l'engagement de l'ensemble de l'organisation pour une véritable culture de sécurité alimentaire ;
- Offrir un environnement de travail inclusif, où les collaborateurs sont impliqués, motivés et engagés dans la réalisation des objectifs individuels et collectifs ;
- Maintenir une communication active avec toutes les parties prenantes : Clients, Fournisseurs, Collaborateurs, Autorités Publiques, Société et parties prenantes ;
- Promouvoir une utilisation rationnelle des ressources naturelles (matières, combustibles et énergie) ;
- Réduire l'impact environnemental en favorisant la circularité des sous-produits et une gestion efficace des déchets produits ;
- Protéger la biodiversité et les écosystèmes ;
- Faire du concept de durabilité le socle de notre organisation.



## POLITIQUES ET CERTIFICATIONS

### 2. Politique de santé et de sécurité au travail

J.A.Beira considère la santé et la sécurité de ses employés comme une valeur fondamentale de l'entreprise et s'engage à :

- **Respecter la législation en vigueur** en matière de santé et de sécurité au travail applicable aux installations, aux équipements, aux produits et à l'organisation du travail ;
- **Identifier, évaluer et éliminer** ou réduire autant que possible, de manière systématique, les risques résultant de son activité pour la santé et la sécurité de ses employés ;
- **Former et informer les employés** sur les risques auxquels ils sont naturellement exposés, en leur expliquant les mesures à adopter pour les prévenir et les responsabilités individuelles dans le cadre de la santé et de la sécurité au travail ;
- **Promouvoir la participation et l'implication** de tous les employés dans l'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail, en signalant les situations qui représentent un danger grave et/ou imminent et en recherchant activement des solutions ;
- **Inclure des objectifs** en matière de santé et de sécurité au travail dans le plan d'objectifs de J.A.Beira ;
- **Chercher systématiquement à améliorer** les pratiques internes de l'entreprise, en vue de mettre à jour et de moderniser les méthodes, les équipements et l'organisation du travail utilisés, dans le cadre de la santé et de la sécurité au travail.



## POLITIQUES ET CERTIFICATIONS

### 3. Certification BRC Packaging

Depuis 2017 et à ce jour, J.A.Beira est certifié par BRC Packaging, délivré par le British Retail Consortium, qui garantit le respect des normes et la mise en œuvre de systèmes de contrôle appropriés, en termes de sécurité alimentaire des emballages destinés à être en contact direct avec les produits alimentaires. Ainsi, J.A.Beira dispose d'une politique de qualité qui reflète les obligations de l'entreprise concernant la production sûre et conforme à la loi de ses produits, en étant responsable devant ses clients. En outre, l'organisation défend et maintient un plan clair et efficace pour le développement et l'amélioration continue d'une culture de la sécurité et de la qualité des produits, comprenant des activités qui impliquent tous les départements et ont un impact sur la sécurité et la qualité des produits, une description de la manière dont les activités seront menées et mesurées, et les délais respectifs, ainsi qu'une analyse de l'efficacité des activités achevées et en cours.



## POLITIQUES ET CERTIFICATIONS

### 4. Certification ISO 9001

Depuis 2001, J.A.Beira est certifié par la norme ISO 9001, émise par APCER, la norme de systèmes de gestion la plus largement utilisée dans le monde, constituant une référence internationale pour la certification des systèmes de gestion de la qualité. Le respect de cette norme se traduit notamment par la mise en œuvre et le maintien d'une politique de qualité qui :

- Est adaptée à l'objectif, au contexte et aux valeurs de l'organisation et soutient son orientation stratégique ;
- Fournit un cadre pour la définition des objectifs de qualité ;
- Comprend un engagement à satisfaire aux exigences applicables et à améliorer en permanence le système de gestion de la qualité.

En outre, l'entreprise met la politique de qualité à la disposition des parties prenantes concernées en tant qu'information documentée. Au sein de l'organisation, la politique de qualité est communiquée, comprise et appliquée.



## POLITIQUES ET CERTIFICATIONS

### 5. Certification ISO 14001

La préoccupation croissante pour les facteurs environnementaux et la prise de décisions visant à réduire l'impact environnemental de l'activité de J.A.Beira ont abouti à la certification par la norme ISO 14001, émise par l'APCER, "Systèmes de gestion de l'environnement". Cette norme, qui constitue une référence mondiale pour les systèmes de gestion de l'environnement, stipule, entre autres, que la direction générale doit établir, mettre en œuvre et maintenir une politique environnementale qui, dans le cadre défini de son système de gestion de l'environnement :

- Est adaptée à la finalité et au contexte de l'organisation, y compris la nature, l'ampleur et l'impact sur l'environnement de ses activités, produits et services ;
- Fournit un cadre pour la fixation d'objectifs environnementaux ;
- Comprend un engagement en faveur de la protection de l'environnement, y compris la prévention de la pollution, et d'autres engagements spécifiques correspondant au contexte de l'organisme ;
- Comprend un engagement à respecter les obligations en matière de conformité ;
- Comprend un engagement d'amélioration continue du système de management environnemental, dans le but d'améliorer les performances environnementales.

Dans ce champ d'application, il est également précisé que la politique environnementale est conservée sous forme d'informations documentées, qu'elle est communiquée au sein de l'organisation et qu'elle est accessible à toutes les parties intéressées.